



EDITO - Le rapport de force

par Michel Lemaire, DSR FO Matmut



Au sein de FO, nous avons l'habitude de dire que nos

positions et revendications ont d'autant plus de poids que nous sommes nombreux à les porter et à les défendre. C'est ainsi que s'établit le rapport de force entre le syndicat et la Direction.

Lors de négociations, la Direction regarde le poids électoral de son interlocuteur afin de savoir s'il est en capacité de mobiliser de nombreux salariés.

Les élections professionnelles sont donc importantes.

Depuis la loi de 2008 qui reprend la « position commune » signée le 10 avril 2008 par la CFDT, la CGT, le MEDEF et la CGPME, les critères de représentativité sont modifiés en introduisant parmi eux l'audience de chaque organisation syndicale mesurée sur la base des élections professionnelles. Le seuil de représentativité est fixé à 10 % des voix dans les entreprises, à 8% au niveau de la branche professionnelle.

Au cause de ces syndicats, si un syndicat fait un score inférieur à 10% dans l'entreprise et quand bien même il représente des salariés, ce syndicat n'aura pas de place au CSE et n'aura pas le droit de négocier. Avant ce petit arrangement entre amis, FO, la CGT, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC avaient une présomption irréfragable de représentativité.

Le vote des salariés est donc primordial et l'abstention affaiblit le poids des syndicats.

Les entreprises tentent d'installer dans la tête des salariés que le syndicalisme est désuet puisque, dorénavant, elles prônent la « co-construction » avec les salariés.

La « co-construction » avait déjà fait l'objet d'un édito, « [L'Art de manager à la Matmut](#) », en septembre 2022.

Si la consultation des salariés est toujours légitime, les salariés ne sont pas protégés comme peut l'être un

représentant. Le lien de subordination existe avec l'employeur. Le représentant du personnel possède la formation, le recul pour analyser les situations et surtout, lorsqu'il prend sa casquette de délégué syndical, le lien de subordination n'existe plus : l'employeur et le délégué syndical sont au même niveau.

L'exemple récent à la Matmut nous a permis de voir cette limite de la co-construction où, en réalité, il n'y en avait de co-construction que le nom. Le projet de réorganisation des PGIS était déjà décidé par la Direction. FO a pu montrer ce qu'est le rapport de force et a assigné la Direction. Un salarié l'aurait-il fait ? Non. C'est le rôle des syndicats. C'est bien par l'action syndicale, et uniquement syndicale, que les revendications des salariés des PGIS ont abouti et que l'on arrive à contrer les politiques socialement régressives de la Direction.

Il n'y a pas de fatalisme, il ne faut pas croire que l'employeur peut tout passer en force et imposer ses décisions sans tenir compte de l'avis des salariés.

L'employeur essaie de maintenir sa domination sur les salariés par la peur en faisant croire que celui qui refusera de se plier à ses directives sera soit licencié, soit mis au placard. Cependant, si la contestation est structurée par le syndicat en organisant la grève, pensez-vous réellement que l'employeur licenciera tout un service ? Non évidemment...

Par son rôle de contrepoids, l'organisation des travailleurs au sein d'un syndicat libre et indépendant a permis, historiquement, des conquêtes sociales majeures.

Face aux politiques imposées de moins-disant et de régression sociale, c'est bien grâce aux syndicats que la casse sociale n'a pas lieu.

Comme hier, aujourd'hui encore, FO Matmut lutte et résiste à la pression de la Direction qui remet en cause les acquis difficilement obtenus. Il ne faut pas oublier que lors d'une réunion de négociation, la DRH Matmut a indiqué à FO que « les acquis sociaux n'existent plus ». Je vous rassure, notre DRH confond rêve et réalité.

Pour continuer ce rapport de force et permettre à FO Matmut de continuer son rôle de contre pouvoir, votre voix est importante aux prochaines élections.

Vous l'aurez remarqué, FO Matmut est le seul syndicat qui n'est pas dans l'accompagnement de la Direction, qui n'entre pas dans le jeu de la « cogestion » avec la Direction qui intègrent les autres syndicats dans des

rouages décisionnels, remettant ainsi en cause l'indépendance syndicale envers l'employeur.

FO Matmut est un syndicat travaillant pour vous et uniquement pour vous.

Pour continuer à améliorer vos conditions de travail et obtenir de nouveaux acquis sociaux, nous avons besoin de vos voix pour avoir plus de poids et confirmer notre force syndicale.



ACTU - Réitération de notre demande du 19 août 2020 concernant l'acquisition des congés pendant les périodes de maladie

Le 26/09/2023

Ce 26 septembre 2023, nous avons réitéré notre demande datant du 19 août 2020 (tract « Progrès social, Justice sociale ») auprès de la DRH concernant l'acquisition de congés pendant les périodes de maladie [...]

>> [Lire l'actu](#) <<

ACTU - Application de la dernière jurisprudence sur les congés : FO interpelle France Assureurs

Le 08/10/2023

La section fédérale FO de l'assurance a interpellé par courrier France Assureur pour que la jurisprudence soit appliquée dans toutes les sociétés d'assurances.

>> [Lire l'actu](#) <<

ACTU - Barème Macron : FO fait rappeler la France à l'ordre par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe

Le 19/10/2023

Le 6 septembre 2023, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation à l'encontre de la France afin qu'elle réexamine le barème Macron. Il considère que la législation sur l'indemnisation des licenciements abusifs doit garantir que les indemnités accordées et que tout barème utilisé pour les calculer tiennent compte du préjudice réel subi par les victimes et des circonstances individuelles de leur situation. [...]

>> [Lire l'actu](#) <<

ACTU - Déclaration FO Matmut au CSE d'octobre 2023 sur les conditions de travail en agences

Le 19/10/2023

Déclaration de FO Matmut lors du CSE d'octobre 2023 sur les conditions de travail en agence et les nouvelles méthodes « d'auto-évaluation »...

>> [Lire l'actu](#) <<



TRACT

SMART, LE FLÉAU Partie 3 : Les managers

Le 26/09/2023

Voici le troisième tract présentant les résultats de notre questionnaire sur SMART soumis aux collègues l'été dernier: **Après l'ergonomie et la santé, nous abordons l'impact sur le management.**

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT - Le prix de la servilité en agence

Le 28/09/2023

En agence, les conseillers sont exploités : plusieurs métiers pour le prix d'un... D'ailleurs, combien êtes-vous payés ?

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT

Appel à signature : Améliorons les conditions de travail en agence !

Le 02/10/2023

Encore un énième tract, et maintenant une pétition ?!

Ça ne sert à rien, la Direction s'en fiche pas mal !

C'est vrai. La Direction n'en a strictement rien à f

Sauf que le dossier grossit, et nous allons très certainement nous orienter vers une procédure judiciaire...

Et pour cela, nous avons besoin d'étoffer encore le dossier pour être crédible devant le juge.

Et là, la pétition prend alors tout son sens !

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT - CSE : Vers plus de simplicité !

Le 05/10/2023

Nous avons tous vécu la complexité pour se faire rembourser ses activités...

Si bien que pas mal d'entre nous ne font même plus de demande au CSE par manque de temps ou par dépit de

se voir toujours refuser les demandes.

Pourtant tous les salariés ont droit au CSE. L'argent dont il dispose est donné par l'employeur pour les activités sociales et culturelles de tous les salariés.

Voici nos propositions...

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT - Grève nationale pour les salaires

Le 09/10/2023

En France...

L'inflation générale cumulée sur deux ans dépassait 10% en début 2023 (on parle bien de l'inflation générale, et non l'inflation alimentaire qui a littéralement

explosée...). **Pendant ce temps, à la Matmut...**

L'augmentation générale des salaires à la Matmut était de 2,1% en 2022 (alors que nous étions, en 2021, dans une année très exceptionnelle, après une année exceptionnelle en 2020).

En 2023, les NAO ont été largement insuffisantes, et même discriminantes !

Le 13 octobre 2023, pour les salaires, toutes et tous en grève et dans les cortèges FO !

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT - Télétravail : Les 3 mousquetaires vous arnaquent...

Le 10/10/2023

L'accord sur le télétravail a été courageusement prorogé d'un an par les autres syndicats...

Devons-nous nous en réjouir ?

Comme on ne change pas les équipes qui gagnent, vous pouvez remercier vos trois mousquetaires préférés, les CGC-CFDT-CFTC, d'avoir accepté de refuser de négocier des améliorations pour le télétravail à la Matmut, et donc d'avoir accepté le statu-quo **pendant une année complète.**

La Direction les en remercie.

Et pourtant, **nous avons proposé de proroger l'accord pour 3 mois uniquement, le temps de renégocier en fin d'année.**

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT - SMART, LE FLÉAU Partie 4 : La parole des collègues

Le 12/10/2023

Après l'ergonomie, la santé et le management, nous vous laissons la parole.

La synthèse de notre questionnaire, c'est 28 pages de graphiques et d'analyse. Au-delà des chiffres éloquentes, les commentaires des répondants valent souvent mieux que les meilleurs discours...

Dans cette quatrième partie, nous allons restituer les commentaires des collègues.

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT Réorganisation PGIS : FO fait condamner la Matmut

Le 13/10/2023

La Direction a bafoué les droits du CSE en enjambant l'information-consultation du CSE sur un projet impactant les conditions de travail et la vie personnelle des 551 salariés des plateformes de gestion et indemnisation des sinistres.

Afin de préserver les intérêts des salariés, FO a assigné la Direction (ainsi que les autres syndicats pour les forcer à se positionner).

Le juge fait droit à nos demandes, condamne la Matmut et le projet est suspendu jusqu'à consultation du CSE.

Ainsi, alors que la Direction de la Matmut se croit au dessus de la législation, FO a fait reconnaître et respecter les prérogatives du CSE dans l'intérêt des salariés.

Nous regrettons d'avoir été le seul syndicat à avoir réellement barré la route au projet imposé par la Direction...

>> [Lire le tract](#) <<



TRACT - Collègues des agences, SIGNEZ LA PÉTITION !

Le 17/10/2023

Collègues des agences, osez signer pour faire bouger les choses. Plus vous serez nombreux à signer, plus nos revendications auront du poids face à la

Direction...

Un syndicat porte la voix des collègues qu'il défend. Si les collègues ne veulent pas être défendus, alors son combat s'éteint.

Signez la pétition. Faisons bouger les lignes ensemble.

[>> Lire le tract <<](#)



TRACT - Le rouge et la caricature.

Le 24/10/2023

« Vous êtes des gros rouges ! »

Cette phrase, nous l'avons entendue par un représentant CFTC lors d'une visite sur une plateforme.

Si les qualificatifs employés pour nous décrire ne sont pas toujours aussi explicites, c'est, en substance, l'image que bon nombre de nos détracteurs veulent nous coller au visage... Un rouge caricatural, réducteur, irresponsable, voire extrémiste... Le rouge est associé à FO à juste titre ; il revêt même une symbolique forte. Mais laquelle ?

[>> Lire le tract <<](#)

DOSSIER - Résultats du questionnaire sur SMART

Retrouvez notre dossier avec nos actions concernant les RPS en 2023, notamment les résultats de notre questionnaire sur SMART.

[>> Accéder au dossier <<](#)



TRACT - PGIS de St Priest : notre bilan

Le 26/10/2023

FO Matmut avait été interpellée fin 2021 par des salariés de la PGIS de St Priest nous relatant des mauvaises conditions de travail...

Il est l'heure de faire un bilan de nos actions depuis fin 2021.

[>> Lire le tract <<](#)

FOMATMUT WARS



Les rebelles arrivent... **TRÈS** bientôt sur **fo-matmut.org**...
Mais genre... Vraiment très très très très bientôt quoi...